



Vente aux enchères et expulsion

Par **Yvette38**, le **16/09/2014 à 13:54**

Bonjour,

Lorsqu'un logement est vendu aux enchères, le propriétaire peut-il bénéficier de la protection qui empêche d'être expulsé pendant les mois d'hiver ou doit-il quitter les lieux immédiatement ?

Merci pour votre réponse.

Yvette38